

## PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

### COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

2<sup>e</sup> séance — 24 avril 2024 - 15 h 04 à 17 h 05  
Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen/Visioconférence

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Bettyna Bélizaire, présidente et conseillère municipale  
Edmond Leclerc, vice-président et conseiller municipal  
Julie DeCourval — Loisir sport Outaouais  
Benjamin Dumont – La Saga maison des jeunes  
Stéphane Lacasse — Centre de services scolaire des Portages-de-l’Outaouais  
Érik Breton, membre citoyen  
Aurélie Baillot, membre citoyenne  
Armande Obrou, membre citoyenne

##### Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux commissions et comités — Direction générale

##### Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC  
Christian Riopel, directeur adjoint — SLSDC  
Mychelle Vaive, cheffe de service — Développement des communautés — SLSDC  
Marie-Noëlle St-Pierre, cheffe de service, soutien et relations avec les communautés — SLSDC  
Julie Vallon, cheffe de section, opérations et installations sportives — SLSDC  
Marc-Olivier Bouchard, chef d’unité, opérations et installations sportives — SLSDC  
Véronique Leduc, adjointe administrative aux commissions et comités — Direction générale

##### Autres personnes présentes

Laurent de Crombrugghe, citoyen  
Alex Guindon, coordonnateur à l’analyse et à la recherche — SLSDC  
Olivia Gninihi, attachée politique  
Jordan Laroche, agent de recherche  
Mathieu Paquette, conseiller politique

#### ABSENCES :

Marilyn Bergeron — Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Outaouais  
Denis Girouard, conseiller municipal  
Éric Thibault, membre citoyen  
Jean-Marc Lacroix, chef de service, opérations et installations sportives — SLSDC

---

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 15 h 04. Elle souligne la présence de deux nouvelles membres de la Commission et elle les invite à se présenter.

#### 2. Adoption de l’ordre du jour

*Il est proposé par Benjamin Dumont  
Appuyé par Stéphane Lacasse*

*Et résolu que cette Commission adopte l’ordre du jour tel que présenté.*

*Adoptée*

### **3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 8 février 2024**

Le procès-verbal est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

### **4. Période de questions du public**

Laurent de Crombrugghe est porte-parole des organismes de pétanque à Gatineau depuis dix ans. Les membres ont reçu son document de présentation avant la séance.

Son allocution vise à faire un suivi à une demande de rencontre avec la direction du Service des loisirs, des sports et du développement communautaire (SLSDC) pour discuter de : 1. la relocalisation du boulodrome ; 2. savoir où en est la demande faite le 15 décembre 2023 à la Commission afin d'inscrire le boulodrome de la rue Berri dans le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

L'absence du boulodrome dans le Plan directeur constitue, selon lui, un lourd préjudice à la possibilité de développement de la pétanque au cœur de la 4<sup>e</sup> ville de la province de Québec. La pétanque hivernale doit cesser d'être un sport fantôme à Gatineau ; une nouvelle infrastructure est nécessaire. Le gouvernement du Québec a reconnu la pétanque à titre de sport. Gatineau est une pépinière de personnes excellent dans ce sport et devenues championnes.

*Edmond Leclerc se joint à la rencontre à 15 h 13.*

La direction du SLSDC souligne à M. de Crombrugghe qu'une rencontre avec eux aura lieu notamment pour aborder tous les tenants et les aboutissants de la question de l'intégration du boulodrome au Plan directeur. Ce document est évolutif ; l'ensemble des besoins doit être examiné. On rappelle la nuance entre la reconnaissance d'un sport et le volet de l'activité récréative hors saison. Les installations multi-usages posent un grand défi lors de leur mise à niveau ou aux normes, soit celui d'assurer une pratique polyvalente du plus de disciplines possible tout au cours des saisons.

M. de Crombrugghe souhaite une rencontre en présentiel ainsi qu'un réel travail de collaboration. Il souhaite que cette rencontre aide à clarifier de quelle manière leurs associations peuvent être des partenaires actifs dans le projet.

La direction du SLSDC réitère qu'elle s'engage à planifier cette rencontre au cours des semaines à venir et à faire un suivi auprès de la Commission lors de la prochaine séance.

Une copie de l'allocution de M. de Crombrugghe est déposée auprès de la secrétaire de la séance.

### **5. Mise à jour — Plan d'action en éthique**

On informe les membres que le suivi sur le comité régional en éthique est repoussé à la séance suivante. Cela permettra de présenter le plan d'action à mettre en œuvre ainsi que les livrables relatifs aux actions en éthique.

### **6. Présentation sur l'évaluation du plan de déploiement des patinoires extérieures**

Le document Évaluation du plan de déploiement des patinoires extérieures est présenté aux membres. Ce document leur a été envoyé avant la séance. L'objectif de la présentation est d'informer sur : le bilan de la saison 2023-2024 et la démarche d'évaluation du plan de déploiement des patinoires extérieures.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectifs de la présentation ;
- Mise en contexte ;
- Plan de présentation ;
- Bilan de la saison 2023-2024 ;
- Démarche d'évaluation.

En 2023, le SLSDC s'est engagé à effectuer une analyse de l'offre de service des patinoires extérieures en lien avec les recommandations du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires ainsi qu'à effectuer une révision de l'offre de service des patinoires extérieures et de présenter le tout à la Commission pour la saison 2025-2026. Au cours de la même année, le conseil municipal a accepté les modifications proposées au Programme de soutien aux patinoires extérieures ainsi que la prolongation de la période d'analyse et de révision du Plan de déploiement des patinoires extérieures jusqu'en 2024, et le soutien financier aux organismes proposé par le SLSDC.

### **Bilan de la saison 2023-2024**

Le plan de déploiement des patinoires extérieures, c'est :

- 82 surfaces glacées sur l'ensemble du territoire ;
- Un budget de 902 722 \$ pour l'année 2023 ;
- Un soutien financier offert à 24 organismes communautaires ;
- 2 contrats avec des entrepreneurs pour l'entretien de patinoires ;
- 10 locaux mis à la disposition de la population pour chausser les patins ;
- Deux sites offrant du prêt de matériel à la population ;
- 8 ressources humaines occasionnelles (surveillants de parc).

La Ville offre divers types de patinoires : grand public ; avec ou sans bandes ; de proximité ; communautaires ; anneaux et allées. L'aménagement et la préparation des patinoires requièrent des conditions météorologiques favorables. La saison s'est terminée le 28 février 2024 en raison des effets attribués aux changements climatiques (peu de couvert neigeux, fluctuation et températures plus douces, etc.). La période d'ouverture a été plus courte que les années précédentes ; une moyenne de 13,1 jours d'ouverture pour les patinoires de proximité, et de 11,7 jours pour celles entretenues par des entrepreneurs.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- On demande quels sont les critères utilisés pour départager entre l'entretien effectué par la Ville, un organisme communautaire ou une entreprise privée. Il est mentionné que l'entretien des patinoires de quartier/proximité sur des terrains appartenant à la Ville est délégué à des organismes communautaires. L'entretien de la majeure partie des patinoires de la Ville est donné à forfait à des entreprises.
- Divers facteurs ont un impact sur le nombre de jours d'ouverture des patinoires (nombre et participation des bénévoles ; emplacement ombragé, ensoleillé ou dans un stationnement influençant la qualité de la surface glacée ; variation des températures ; utilisation ; etc.).
- Les coûts d'entretien de la patinoire du ruisseau de la Brasserie s'expliquent notamment par le prix de l'équipement spécialisé requis ainsi que la complexité plus grande pour obtenir une surface glacée sur un cours d'eau. Pour ce qui est des patinoires de proximité, les sommes représentent les coûts nets pour la Ville ; elles ne comptabilisent pas le temps et le travail des bénévoles (aménagement et préparation en sus de l'entretien).
- Le projet Circonflexe est en développement chez Loisir sport Outaouais. Il s'agit de prêt d'équipement aux personnes moins nanties. On souhaite établir des liens de collaboration pour favoriser l'accessibilité aux équipements.

- On souligne que les organismes communautaires reçoivent de petites subventions pour l'entretien des patinoires (3 500 \$ par patinoire). On demande à quel moment ces subventions seront augmentées.
- Dans une visée d'optimisation des sommes dépensées pour chaque patinoire, on souhaite des précisions sur : les contrats donnés aux entrepreneurs (s'agit-il d'un montant forfaitaire ou payé selon le travail effectué?) ; la moyenne de personnes utilisant chacune des patinoires. Il est mentionné que des données issues des années antérieures pourraient être partagées.

### **Démarche d'évaluation du plan de déploiement des patinoires extérieures**

L'objectif de la démarche d'évaluation est de produire un plan de déploiement : innovant (mieux adapté aux réalités climatiques) ; équitable (infrastructures mieux réparties sur le territoire) ; efficient (meilleure utilisation des fonds publics) ; polyvalent (répondre aux besoins des utilisateurs et des non utilisateurs).

Les étapes franchies à ce jour sont :

- Révision administrative du Programme de soutien aux patinoires de proximité ;
- Préconsultations des organismes et des employé-e-s internes ;
- Développer une démarche d'évaluation du plan de déploiement des patinoires ;
- Création d'un comité de pilotage ;
- Appel d'offres pour l'embauche d'un consultant ;
- Présentation de la démarche à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire.

Des entrevues préliminaires ont permis d'identifier une cinquantaine de problématiques qui ont été classées en six catégories :

- Administratif (tout ce qui est en lien avec les processus de la Ville) ;
- Communication (Moyens et outils de communication) ;
- Offre de services (Problèmes vécus et perçus par les personnes) ;
- Entretien (Problématiques touchant le volet des opérations) ;
- Financier ;
- Impact des changements climatiques.

L'évaluation se subdivise en trois volets :

1. Poursuivre la révision du Programme de soutien aux patinoires de proximité ;
2. Révision du plan de déploiement des patinoires et de tous les processus associés ;
3. Révision du plan de déploiement des patinoires dans une approche globale d'offre de services adaptative à la réalité climatique.

Les prochaines étapes sont principalement : l'embauche d'un consultant ; la tenue de consultations interne et publique ; le dépôt et le traitement des demandes au Programme de soutien aux patinoires de proximité ; la mise en place de projets pilotes.

L'adoption du nouveau plan de déploiement des patinoires extérieures au conseil municipal est prévue au printemps 2025.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- Une évaluation des pertes encourues a-t-elle été faite pour cette année ? Il n'y a pas de perte. Les changements climatiques ont empêché d'ouvrir les patinoires. Il s'agit d'une dépense d'environ 200 000 \$ par année. Il faut établir à combien se chiffre l'offre de service souhaitée et livrable.

- Est-ce que la population a été consultée ? Les opinions émises seront-elles prises en considération dans l'élaboration des critères ? Est-ce qu'une approche ADS+ pourrait être utilisée pour mieux comprendre pourquoi les citoyennes et les citoyens n'utilisent pas ce service ? Aucune tendance n'a été observée. Il semble que les attentes aient diminué ; les gens connaissant les effets des changements climatiques. Les consultations seront élargies au-delà des utilisateurs.
- Le financement est-il octroyé uniquement pour l'entretien ou comprend-il des activités d'animation ? Peu d'organismes déposent des demandes et les montants offerts sont minimes. Il y a donc des limites à ce que les organismes peuvent faire. Le Volet 3 de l'évaluation permettra de réfléchir aux façons d'adapter l'offre extérieure dans les parcs afin de profiter des nouvelles réalités climatiques. Historiquement, l'offre reposait sur les patinoires, mais celle-ci pourrait s'ouvrir à de nouvelles choses pour les activités hivernales.
- Pour ce qui est des demandes reçues en mai, on assure qu'il n'y aura pas de changements des critères ou des règles en cours de processus. Le statu quo sera maintenu donc pour l'analyse des demandes. L'objectif est de faire des ajustements et des avancées progressifs.
- On suggère l'analyse d'un scénario basé sur l'installation de patinoires réfrigérées à des endroits stratégiques sur le territoire.
- Les gens recherchent des expériences et peut-être un peu moins de proximité. Il faudrait consulter les gens, dont notamment les jeunes, afin de répondre réellement à leurs besoins. Il faudrait songer à réduire le nombre de patinoires, centraliser davantage, développer de l'animation sur les sites et publiciser le tout dans le but d'assurer de belles expériences en famille.

*Pause de 16 h 13 à 16 h 26*

## **7. Présentation pour convenir de la portée d'une stratégie de soutien à l'action bénévole**

Le document Stratégie municipale de soutien à l'action bénévole est présenté aux membres. Ce document leur a été envoyé avant la séance. L'objectif de la présentation est de faire état de l'avancement du dossier ainsi que de recommander une stratégie municipale de soutien à l'action bénévole.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectif de la présentation ;
- Plan de présentation ;
- Mise en contexte ;
- Étapes parcourues ;
- Ancrages de la stratégie ;
- Présentation de la stratégie ;
- Recommandation.

Un rappel est fait quant aux travaux antérieurs sur ce sujet. Deux étapes ont été réalisées dont : l'identification des objectifs de la stratégie d'intervention municipale en soutien à l'action bénévole, et, la rédaction ainsi que le dépôt d'un rapport de consultation réalisé par Loisir sport Outaouais. Les étapes en cours sont celles de la rédaction d'une proposition de stratégie d'intervention et de recommander celle-ci en vue de sa mise en œuvre.

Les orientations de la stratégie sont : encourager et soutenir l'engagement des Gatinoises et des Gatinois ; assurer une expérience bénévole de qualité dans les relations avec la Ville ; adapter les programmes de soutien municipaux aux enjeux de l'action bénévole.

La stratégie s'articule autour de trois phases de mise en œuvre :



**Phase 1** : Consolider le soutien et le fonctionnement au SLSDC ;

**Phase 2** : Poursuivre la consolidation et amorcer un focus sur les organismes bénévoles avec les différents services ;

**Phase 3** : Poursuivre la consolidation, le focus sur les organismes bénévoles avec les différents services et élargir l'accent sur l'engagement citoyen et le partenariat.

*Edmond Leclerc quitte la salle à 16 h 42. Il demeure toutefois présent en virtuel.*

Au terme de chacune des phases, une présentation à la Commission est planifiée afin de faire état de l'avancement de la stratégie et de l'évaluation de ses retombées. Du travail est prévu avec divers services au cours des phases afin de favoriser un engagement interne envers l'action bénévole ainsi que sa reconnaissance.

Le souhait est de développer une stratégie dont la mise en œuvre est réaliste.

On souligne l'apport de Loisir sport Outaouais au développement de cette stratégie.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite des présentations concernant, entre autres :

- On demande pourquoi une recommandation au conseil municipal est requise à ce moment-ci. On explique que la phase 1 contient des éléments pouvant se faire au niveau du SLSDC et qui ne demandent pas d'ajustement budgétaire. La phase 2 nécessitera peut-être un ajustement budgétaire puisqu'elle contient des actions de plus grande envergure ; cela pourrait justifier une recommandation au conseil municipal.
- On souligne l'importance d'arrimer les travaux liés à la stratégie avec ceux du comité de travail en matière de participation citoyenne. On mentionne que le travail par phase permettra de faire des arrimages avec d'autres stratégies en cours et de rectifier le tir si nécessaire. Des liens sont assurés avec le Service de l'interaction citoyenne sur divers dossiers, dont le processus de consultation planifiée sur *Le cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales*. Une présentation auprès des élu-e-s est prévue sur le nouveau programme de soutien aux associations de résident-e-s qui, elles aussi, encouragent la participation citoyenne.
- En réponse à la question visant à savoir si un recensement des actions sera fait, on indique que le rapport produit par Loisir sport Outaouais contient une recension des actions actuellement faites par la municipalité en matière d'action bénévole. La phase 1 permettra de comprendre l'impact de ces actions et de les prioriser. Une copie du rapport pourra être envoyée aux membres de la Commission.
- Une vulgarisation de la stratégie accompagnée d'une diversification de moyens de communication devrait être faite pour joindre les citoyennes et les citoyens et démystifier certaines choses qui peuvent paraître compliquées vu de l'externe. L'inclusion de l'ADS+ pourrait permettre de joindre la plus grande diversité possible. On souligne que le Plan d'action intégré 2022-2026 - Familles, aînés et personnes handicapées contient déjà des actions prévues en ce sens au cours des prochaines années. L'objectif est de communiquer une information la plus accessible possible pour tous.
- Une mise en œuvre de la stratégie en trois phases est jugée intéressante. Le manque de formation au niveau de la gestion et de la gouvernance des organismes est souvent à la base de problématiques vécues en lien avec le recrutement et la rétention des bénévoles.
- À quels organismes fait-on référence lorsque l'on parle d'action bénévole et du soutien de la municipalité ? On indique que la stratégie vise les 294 organismes qui reçoivent actuellement du soutien de la Ville. Il s'agit d'organismes tels : Unigym, Natation Gatineau, des organismes d'aides au centre de loisirs pour aînés, des associations de résident-e-s, des maisons de quartier ou de jeunes, etc.

Au terme de la présentation et des échanges, les membres sont d'accord pour adopter la recommandation suivante :

**CLSDC-2024-02**

*Que la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :*

- *d'accepter la mise en œuvre de la phase 1 de la stratégie municipale de soutien à l'action bénévole ;*
- *de mandater les Services pour revenir en commission afin de présenter les résultats des actions de cette phase et voir à la poursuite de la stratégie.*

*Il est proposé par Benjamin Dumont*

*Appuyé par Armande Obrou*

*Recommandé*

**8. Varia**

Aucun sujet n'est inscrit au varia.

**9. Prochaine séance : 12 juin 2024**

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 12 juin 2024.

**10. Levée de la séance**

*Il est proposé par Stéphane Lacasse*



*Appuyé par Julie DeCourval*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 17 h 05.*

*Adoptée*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENTE BETTINA BÉLIZAIRE	COORDONNATRICE ÉLAINE DÉRY